

# COMMUNE DE PUY-GUILLAUME



Modification n°1 du PLU de Puy-Guillaume
--

## 3 – REGLEMENT GRAPHIQUE (EXTRAIT)

Plan Local d'Urbanisme de Puy-Guillaume approuvé le 4 Mars 2021

**Modification n°1 du PLU de Puy-Guillaume, menée par la commune de Puy-Guillaume**

Délibération autorisant le Maire à prescrire la procédure de modification du PLU de Puy-Guillaume en date du 15 Septembre 2022

Délibérations modificatives en date du 8 Avril 2023 et du 16 Novembre 2023

Réf : 49515



# Modification n°1 du PLU

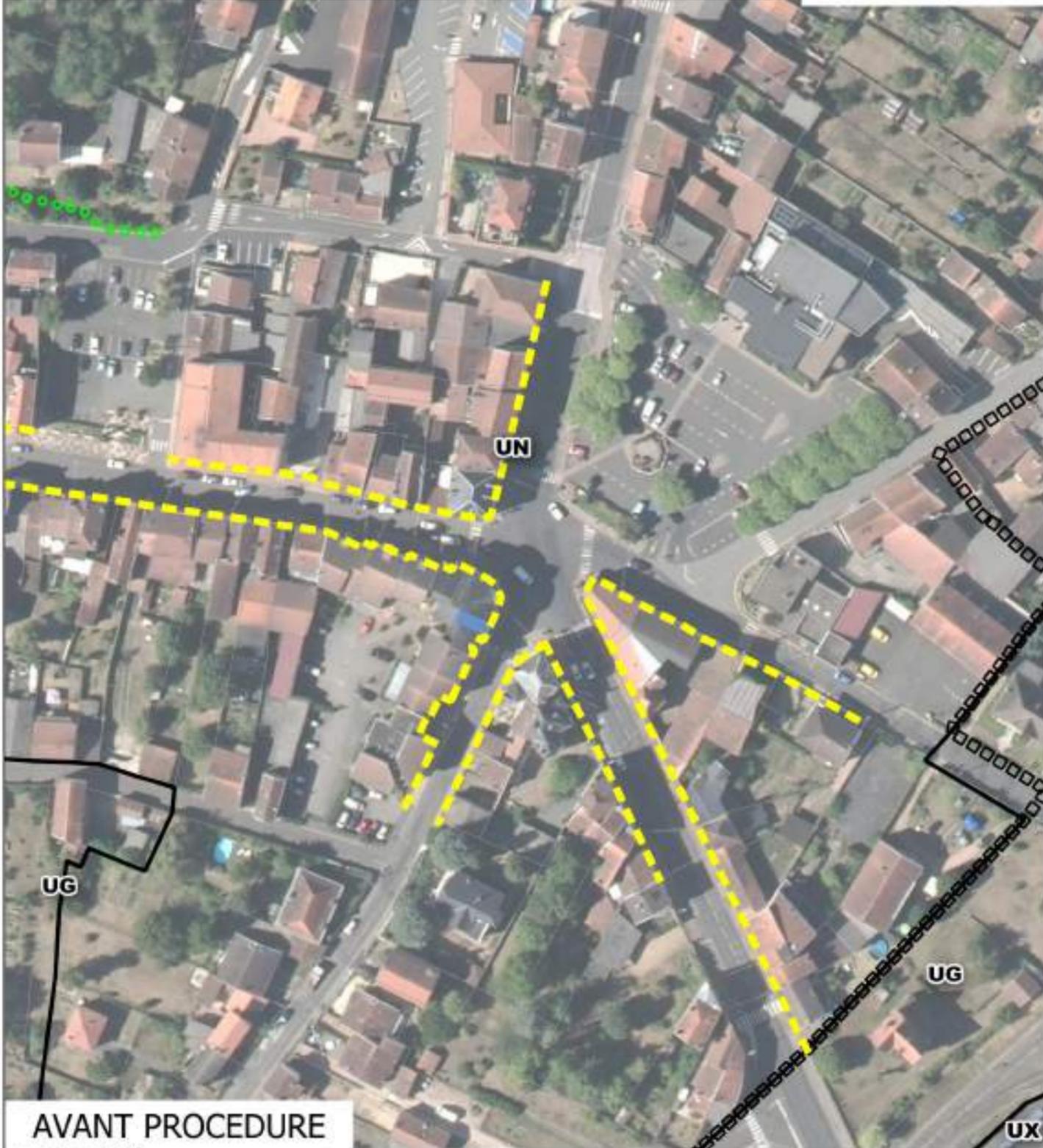
Secteur centre-bourg - Echelle 1/1250e

Zonage du PLU

Linéaire commercial à protéger au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme

Haie à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme - SECTEUR CENTRE BOURG



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515



APRES PROCEDURE



# Modification n°1 du PLU

Secteur Avenue Vaillant - Echelle 1/2500e



AVANT PROCEDURE



APRES PROCEDURE



# Modification n°1 du PLU

ER1 - Echelle 1/2000e

- Zonage du PLU
- Espace boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Inventaire des zones inondables de la Dore
- L113-1 : ESPACES BOISES CLASSES
- Marge de recul de 30m autour de la D906
- Haie à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme - ER N°1 : Chemin piéton et piste cyclable



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515



APRES PROCEDURE



RÉALITÉS  
&  
DESCOEUR

Bureau d'études REALITES ET DESCOEUR  
49 Rue des Salins  
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 35 16 26

E-mail : realitesetdescœur@realites-be.fr www.realites-be.fr



# Modification n°1 du PLU

Extension de l'Emplacement Réservé n°3 - Echelle 1/2500e

- Zonage du PLU
- ER3 Emplacement réservé N°3 : Chemin piéton et piste cyclable
- ER6 Emplacement réservé N°6 : Espace loisirs
- Espace boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Inventaire des zones inondables de la Dore
- L113-1 : ESPACES BOISES CLASSES
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Haie à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515



APRES PROCEDURE



Bureau d'études REALITES ET DESCŒUR  
49 Rue des Salins  
63000 Clermont-Ferrand

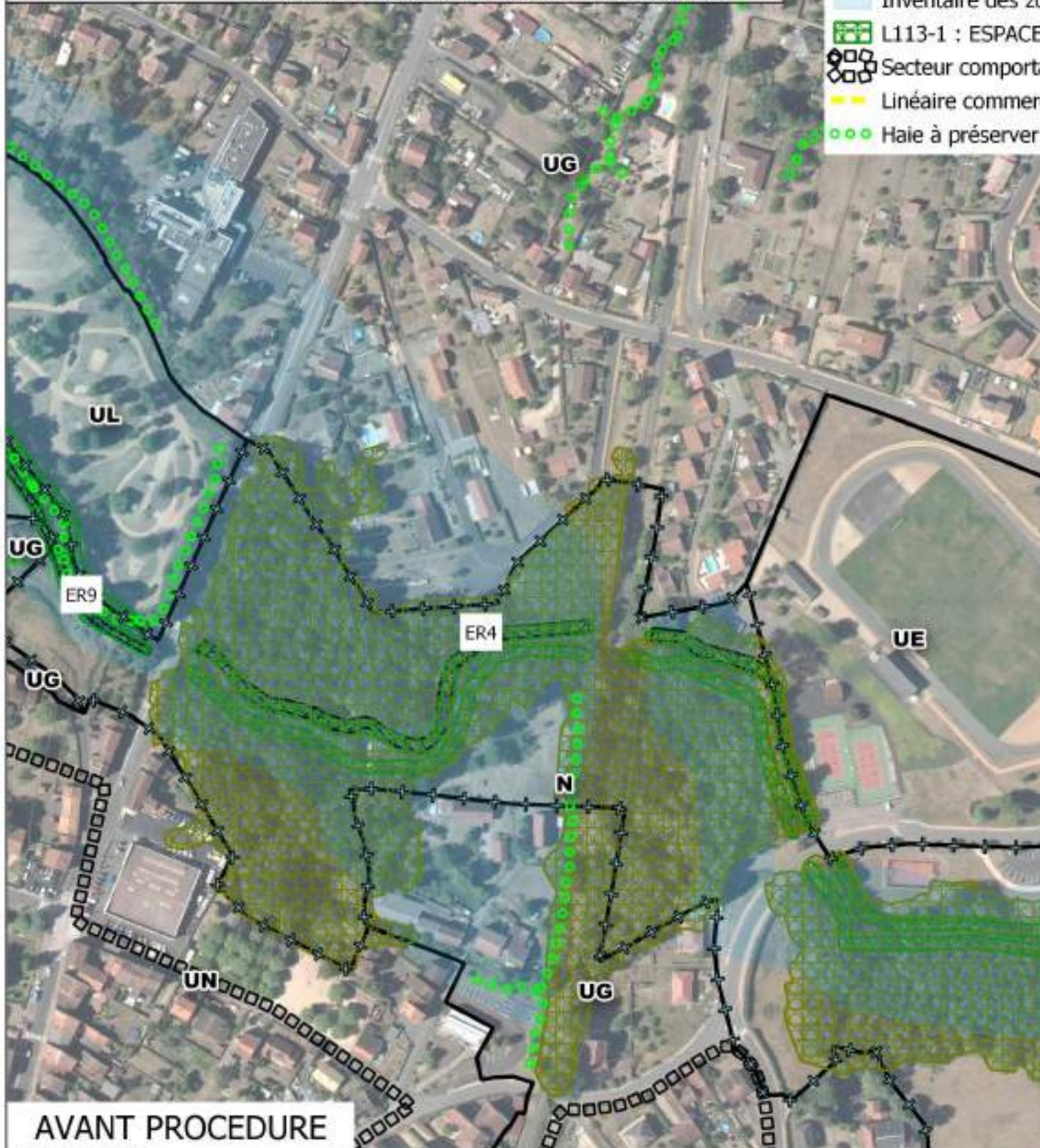
Tél : 04 73 35 16 26  
E-mail : realitesetdescœur@realites-be.fr www.realites-be.fr



# Modification n°1 du PLU

Extension de l'Emplacement Réservé n°4 - Echelle 1/2500e

- Zonage du PLU
- ER4 Emplacement réservé N°4 : Chemin piéton et piste cyclable
- ER9 Emplacement réservé N°9 : Chemin doux
- Espace boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Inventaire des zones inondables
- L113-1 : ESPACES BOISES CLASSES
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Linéaire commercial à protéger au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Haie à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515

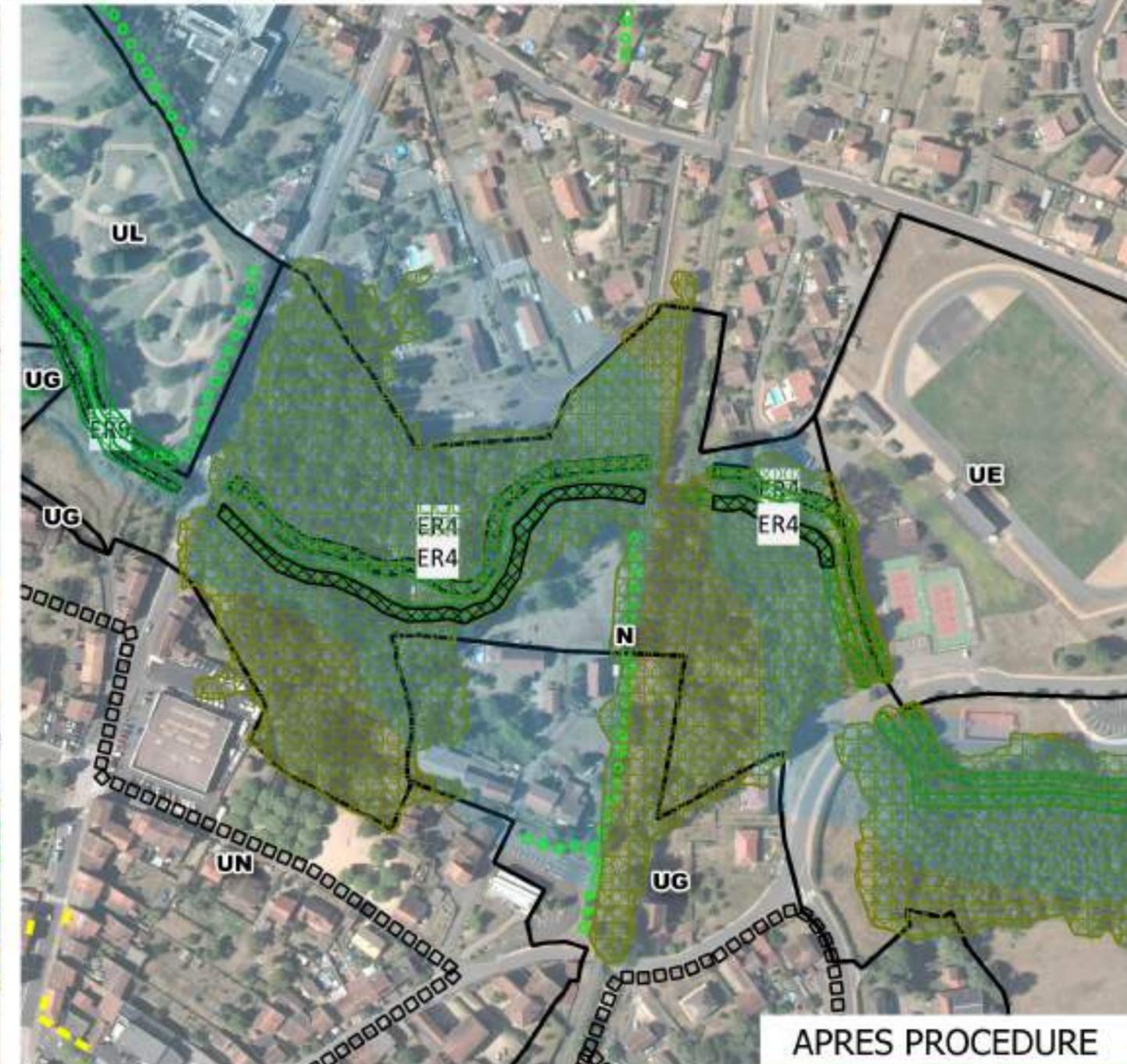


RÉALITÉS  
&  
DESCOEUR

Bureau d'études REALITES ET DESCOEUR  
49 Rue des Salins  
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 35 16 26

E-mail : [realitesetdescoeur@realites-be.fr](mailto:realitesetdescoeur@realites-be.fr) [www.realites-be.fr](http://www.realites-be.fr)



APRES PROCEDURE



# Modification n°1 du PLU

Entre la rue de la Gare et la rue Emile Zola - Echelle 1/2500e

Zonage du PLU

ER10 Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme - ER N°10 : Chemin doux

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme - SECTEUR CENTRE BOURG

Linéaire commercial à protéger au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515



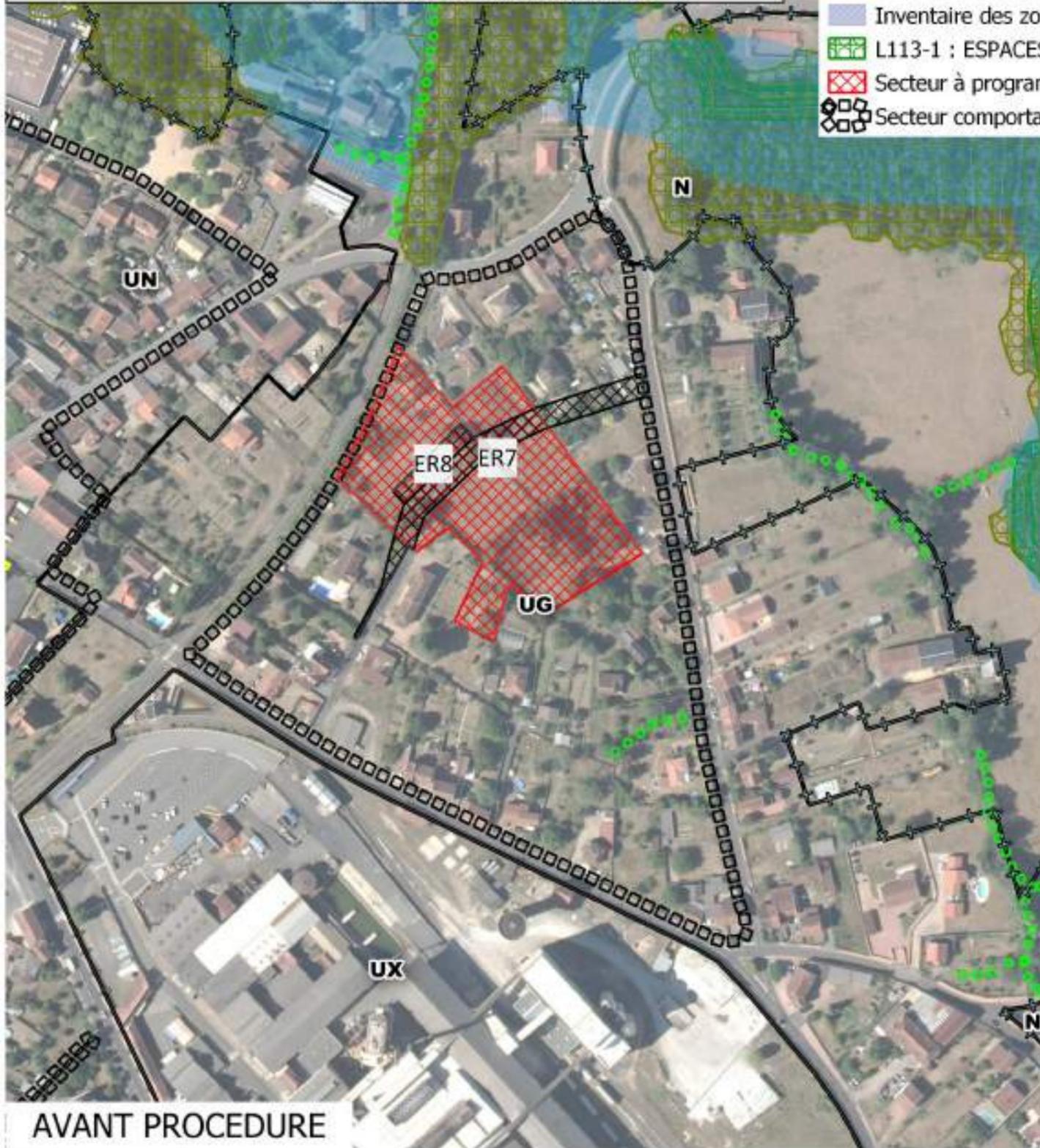
APRES PROCEDURE



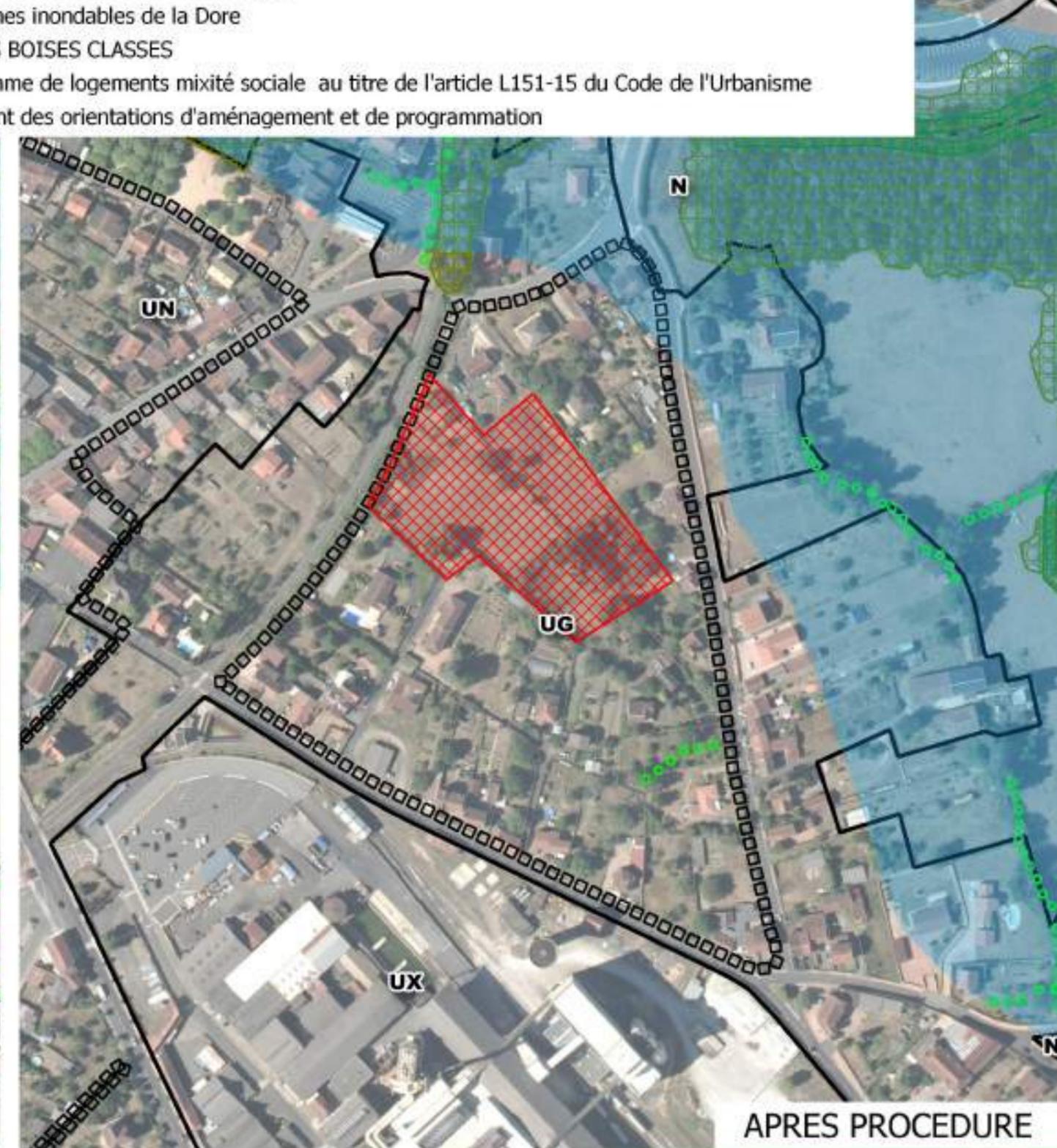
# Modification n°1 du PLU

Secteur La Tuile - Echelle 1/2500e

- Zonage du PLU
- Haie à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Inventaire des zones inondables de la Crédogne
- Inventaire des zones inondables de la Dore
- L113-1 : ESPACES BOISES CLASSES
- Secteur à programme de logements mixité sociale au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation



AVANT PROCEDURE



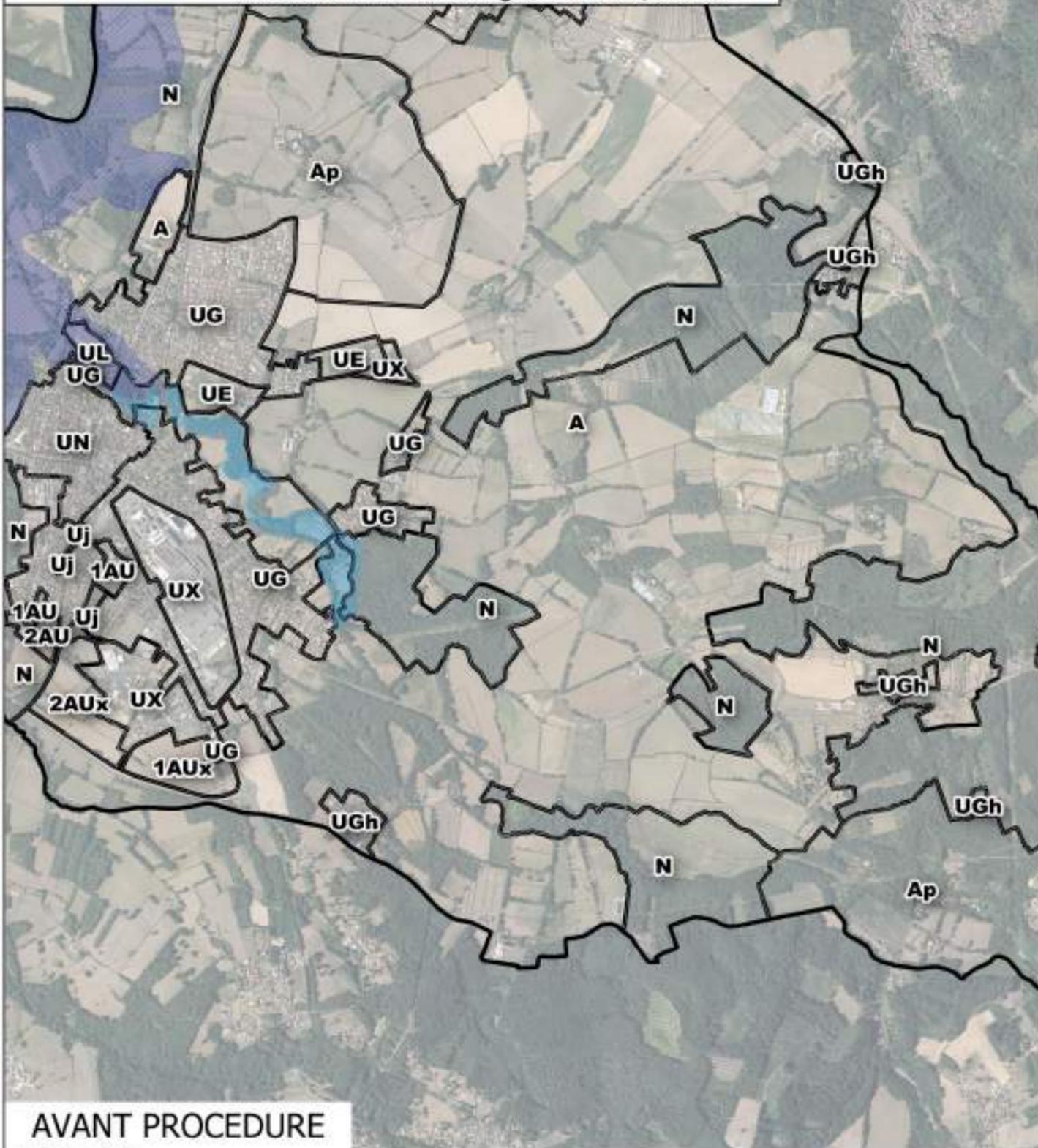
APRES PROCEDURE



# Modification n°1 du PLU

Zone inondable de la Crédogne - Echelle 1/12000e

- Zonage du PLU
- Inventaire des zones inondables de la Crédogne
- Inventaire des zones inondables de la Dore



AVANT PROCEDURE

N° dossier : 49515

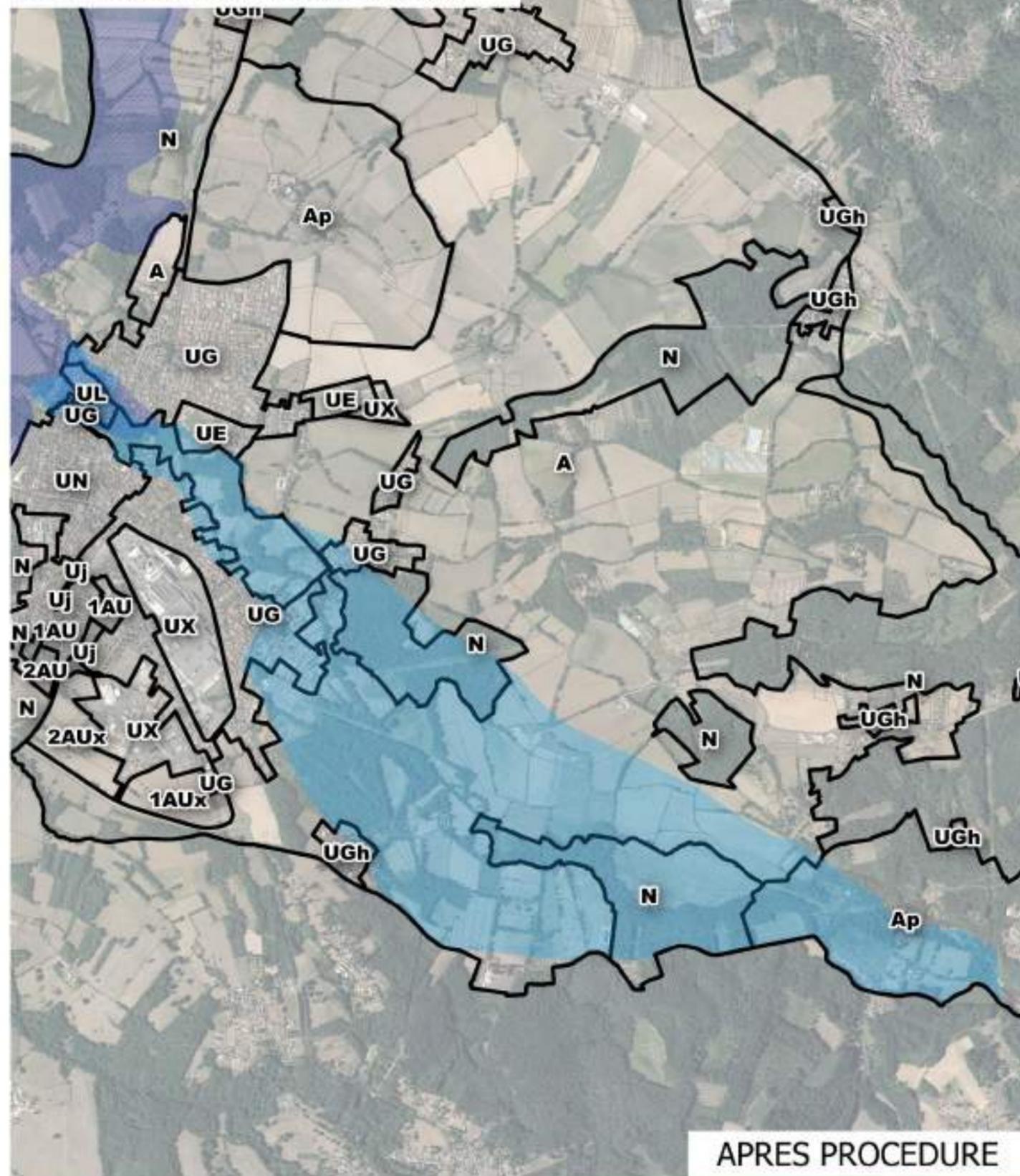


RÉALITÉS  
&  
DESCOEUR

Bureau d'études REALITES ET DESCOEUR  
49 Rue des Salins  
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 35 16 26

E-mail : [realitesetdescœur@realites-be.fr](mailto:realitesetdescœur@realites-be.fr) [www.realites-be.fr](http://www.realites-be.fr)



APRES PROCEDURE

